

DELIBERATION N°31

Cession à Habitat 76 de l'ensemble immobilier sis 1-3 rue de l'Abattoir

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents 36

Nombre de votants :39

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n°10), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n°10), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°35), Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°35), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°10), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que la Ville de Dieppe est propriétaire d'un ensemble immobilier sis 1-3 rue de l'Abattoir et cadastré section AO n° 83 et 84, d'une superficie totale d'environ 1774 m², édifié de plusieurs bâtiments aujourd'hui libres de toute occupation.

Cet ensemble immobilier comprend une ancienne salle de dojo en bordure directe de la rue de l'Abattoir, d'une surface bâtie de 350 m², destinée à être démolie; une construction en fond de cour à usage de bureaux comprenant un sous-sol, un rez de chaussée et 2 étages ; d'une surface totale bâtie de 550 m²; une construction attenante comprenant un rez de chaussée et 3 étages, d'une surface totale bâtie de 220 m² ; une construction à l'entrée de la propriété comprenant un sous-sol, un rez de chaussée, un étage et un grenier, d'une surface totale bâtie de 195 m²; 2 petits bâtiments en fond de cour à usage de dépendances et une parcelle à usage de parking d'une surface de 245 m².

Habitat 76 a fait connaître son intérêt pour ces parcelles afin d'y réaliser un programme de construction/réhabilitation de 26 logements destinés à de la location sociale. Le service France Domaine a ainsi été saisi et a évalué l'ensemble entre 550 000 et 600 000€ Habitat 76 a accepté d'acquérir le bien au prix de 630 000 € et a accepté la prise en charge des frais de géomètre expert pour le bornage, d'un montant de 3 649 € TTC. Le bureau du Conseil d'Administration d'Habitat 76 s'est réuni le 26 novembre 2010 afin d'autoriser cette acquisition.

Une convention entre la Ville et Habitat 76 fera l'objet d'une délibération au Conseil Municipal pour préciser la participation financière de la Ville sur ce projet ainsi que la réservation de logements à son profit.

Considérant l'avis formulé par la commission n° 6 réunie le 07 décembre 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de céder à Habitat 76 l'ensemble immobilier cadastré section AO n° 83 et 84, pour une superficie d'environ 1774 m², au prix de 630 000 € pour y réaliser des logements sociaux,

- d'approuver l'intervention du géomètre expert pour le bornage et la prise en charge de ses frais par Habitat 76 pour un montant de 3 649 € TTC,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de ces affaires par-devant le notaire de la Ville de Dieppe.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Corinne HELARY-PLANCHON
Directrice Générale Adjointe des services**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--